

PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A LA JUSTICE PENALE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une brochure sur l'accès à la justice »

Ouverture de l'Appel : 14 Décembre 2015

Fermeture de l'Appel : 22 Décembre 2015

AMI N°003/PAAJP/2015

**NDH-Cameroun, Montée Lycée Nkol-Eton, Face supermarché RAYCO
B.P 4063 Yaoundé Tél :(237) 222 01 12 47 / 675 65 72 92**

Site web : www.ndhcam.org

Email : programs@ndhcam.org / ndhcam@yahoo.fr

BREVE PRESENTATION DU PROJET

Contexte et Justification

Faisant de la justice un droit fondamental, la **Déclaration universelle des droits de l'homme** consacre les principes que sont l'égalité devant la loi, la présomption d'innocence, le droit à un procès équitable et public par un tribunal indépendant et impartial, auxquels s'ajoutent toutes les garanties nécessaires à la défense de quiconque est accusé d'une infraction pénale. C'est conscient de cela que, le Cameroun a encadré sur son territoire la protection des droits de l'Homme en général et le droit d'accès à la justice en particulier par un arsenal juridique constitué par les Conventions internationales, protocoles et Chartes ratifiées, les lois et règlements nationaux.

Malgré cette volonté affichée par le Cameroun, on note un déficit de protection des droits des citoyens et surtout une permanence des violations de ces droits, conjuguée à un difficile accès à la justice. On cite entre autres problèmes : l'inaccessibilité et l'ignorance des textes juridiques, l'éloignement des citoyens des tribunaux; la faible capacité économique à couvrir les frais d'information et de procédure judiciaire, l'absence de mécanisme d'assistance judiciaire pour les démunies, la difficulté d'accès aux avocats, la violation des droits des personnes privées de liberté et des paysans, les violations récurrentes des Droits de la défense; les cas de torture, etc.

Face à toutes ces difficultés, NDH-Cameroun comme à son habitude, veut à travers ce projet renforcer sa stratégie d'accompagnement juridique et judiciaire des victimes d'une part, et renforcer l'information et la sensibilisation sur le droit pénal d'autre part.

Objectif Global : Faciliter l'accès à la justice à travers l'amélioration de l'appropriation du droit pénal et surtout du code de procédure pénale par les couches vulnérables.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer de manière durable l'offre d'assistance et d'accompagnement juridique/judiciaire
- Faciliter la compréhension du droit pénal

OBJET DU MANDAT

Contexte

Dans le cadre de la réalisation du projet PAAJP, NDH entend produire une brochure sur la justice pour faciliter l'accès des populations à ce droit fondamental. L'organisation entend ainsi s'attaquer à l'ignorance et la forte distance qui existe entre les populations et les juridictions en place. Ceux-ci sont fortement favorisés par : la faible capacité économique qui empêche de couvrir les frais d'information et de procédure judiciaire, la faible effectivité des mécanismes nationaux de vulgarisation du droit et de l'assistance juridique et judiciaire pour les démunies. De manière générale, les populations disposent d'une information lacunaire sur l'existence de ces structures, et sur les services offerts. Par ailleurs, cette situation couplée à la faible transparence autour des frais de justice contribue à accentuer l'inaccessibilité des populations aux mécanismes juridictionnels. Au regard de ces problèmes, NDH a entrepris la production d'une brochure qui informerait clairement les populations sur les modalités d'accès à la justice.

Les objectifs recherchés

La brochure a pour objectif général de mettre à la disposition des citoyens l'information crédible et actualisée sur les services d'assistance juridiques et judiciaires disponibles, et sur les frais de justice et possibilité d'exemption pour les groupes vulnérables (pauvres, personnes incarcérées).

Les objectifs spécifiques sont :

- Informer les populations sur les différents services d'assistance juridiques dans leurs différentes localités et les types de prestations offertes ;
- Informer sur l'éligibilité des requêtes et les modalités de prise en charge ;

Description de la mission

Le consultant devra effectuer les tâches suivantes :

- Collecter les informations relatives aux différents mécanismes et instruments nationaux concernant l'assistance juridique et judiciaire ;
- Identifier les services juridiques et mécanismes d'assistance disponibles auprès du gouvernement, et autres structures de la société civile;
- Collecter auprès de ces services juridiques les différentes informations sur les prestations offertes et modalités de prise en charge ;

- Compiler et présenter les informations de manière simplifiée, claire, et accessible à tous.

Livrables Attendus

Une brochure sur l'accès à la justice d'environ 30 pages maximum et 20 pages minimum.

Méthodologie de travail

Après sélection, le consultant devra prendre contact avec l'équipe dirigeante du Projet pour une harmonisation de la stratégie et du calendrier de travail. Dans ce sens, le plan de la brochure devra être proposé par le consultant et validé par le coordonnateur avant rédaction. Un premier draft du document fera également l'objet d'une appréciation avant la consolidation de la version finale.

Période et durée

La mission s'effectuera sur une durée maximale de **20 jours**; durant le mois de **janvier 2016**.

Profil requis

Pour mener à bien cette mission, le prestataire doit avoir :

- Etre titulaire d'un diplôme de fin d'Etudes Supérieur en Droit et particulièrement en droit privé;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes d'assistance juridique et judiciaire ;
- Avoir une maîtrise de la collecte, du traitement et d'analyse des données;
- Avoir une expérience prouvée dans la production d'ouvrages;
- Avoir une bonne maîtrise du français ou de l'anglais;

Soumission des Offres

Les offres des candidats devront comprendre :

- Un CV détaillée;
- Une offre technique comportant une méthodologie et un chronogramme de travail ;
- Une offre financière pour les coûts de conception et de rédaction de la brochure

Les 02 offres doivent être mises dans une enveloppe unique fermée en (02) exemplaires portant la mention "originale" et les deux (02) autres, avec la mention "copie" au plus tard le **22 Décembre 2016** avant 16 heures à l'adresse suivante :NDH-Cameroun, Montée du Lycée Nkol-Eton,
B.P 4063 Yaoundé Tél :(237) 222 01 12 47 /675 65 72 92

Les dossiers de candidatures seront adressées à « *Madame la Directrice exécutive de NDH-Cameroun* » avec en haut et à gauche la mention :

« *Réponse à l'appel d'offre pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une brochure sur l'accès à la justice* ».

Seul le soumissionnaire retenu sera contacté pour fixer les modalités pratiques de la réalisation de la prestation.